

SOMMAIRE

2/Analyse du CASIQ
3/Entrevue avec Gilles L. Bourque sur l'habitation durable et la transition écologique de l'économie
4/Placement responsable; Enjeux économiques en 15 graphiques; L'avenir de la retraite; Nouvelles brèves Crédits

LES AMIS DE L'IRÉC

Soutenir son indépendance

En devenant un Ami de l'IRÉC ou en incitant vos amis à le devenir, vous permettez à l'Institut de préserver son indépendance intellectuelle et financière. Pour en savoir plus : <http://www.irec.net/index.jsp?p=31>

POUR ÉVITER UNE BOMBE À RETARDEMENT FISCALE

L'IRÉC propose un CÉLI Habitation durable québécois

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) propose de remplacer le compte d'épargne libre d'impôt (CÉLI) créé par le gouvernement fédéral par une version québécoise destinée au financement d'une nouvelle politique d'habitation. « Le domaine de l'habitation peut jouer un rôle névralgique pour une reconfiguration soutenable du modèle québécois de développement », expliquent Gilles L. Bourque, Gabriel Ste-Marie et Pierre Gouin, auteurs de l'étude de l'IRÉC.

L'argent investi dans le CÉLI Habitation durable (HD) servirait à financer la construction de 120 000 logements en 20 ans en plus d'encourager la rénovation écoénergétique d'un million d'autres logis. « Cela permettrait d'utiliser le volume d'épargne généré par le CÉLI à une fin collective plutôt qu'à une fin individuelle », a souligné Robert Laplante, directeur général de l'IRÉC, lors d'une entrevue à Canal Argente le 18 février 2014.

Tout montant investi serait scindé en trois parts égales. Un tiers serait confié à la Caisse de dépôt et placement du Québec, un autre à Investissement Québec (IQ) et ce qui reste à une institution financière.

Selon la proposition de l'IRÉC, c'est Investissement Québec (IQ) qui prêterait de l'argent à la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour financer la construction et la rénovation de logements. Les prêts hypothécaires d'IQ seraient consentis à des taux privilégiés.

La Caisse de dépôt et les institutions financières procureraient un rendement supérieur aux épargnants. « Cela ne changerait rien pour les cotisants, expliquent les chercheurs de l'étude, car le gouvernement du Québec peut modifier les règles entourant le CÉLI qui est un programme harmonisé avec le gouvernement fédéral ».

1. BOURQUE, Gilles L., GABRIEL STE-MARIE et PIERRE GOUIN. *Habitation durable et rénovation énergétique : agir sans s'endetter*, rapport de recherche de l'IRÉC, février 2014, 49 p.

Réduire les pertes fiscales

Le CÉLI Habitation durable permettrait également de réduire les pertes fiscales que le CELI

[HABITATION DURABLE/SUITE À LA PAGE 2](#)

BIOMÉTHANISATION ET COMPOSTAGE Du flou dans les calculs, de l'eau dans le gaz

En analysant les enjeux de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, la voie de la valorisation énergétique des matières organiques putrescibles avec des usines de biométhanisation n'est guère porteuse. Pire encore, elle apparaît risquée pour les municipalités, le niveau de subvention requis est tellement élevé que les projets peuvent se transformer en véritables éléphants blancs.

En effet, le prix du gaz est susceptible de rester bas pour une assez longue période et le Québec est en situation de surplus d'électricité. Pour les projets des municipalités les plus importantes, la matière organique serait traitée selon les informations disponibles à un coût brut (avant subvention) d'environ 164 \$/tonne alors que les revenus de vente de biogaz à Gaz Métro sont d'environ 10 \$/tonne.

À l'issue de cette première incursion dans ce secteur de la revalorisation des déchets, les cher-

[BIOMÉTHANISATION/SUITE À LA PAGE 2](#)

entraîne pour l'État. Selon une évaluation du gouvernement fédéral, il devra se priver de trois milliards \$ annuellement et Québec de 600 millions \$ vers 2029 lorsque le CÉLI sera pleinement utilisé. Ce genre de politique se retourne contre les contribuables puisque l'État est porté à hausser les tarifs publics pour compenser ses pertes de revenus. Pour désamorcer cette « bombe à retardement fiscale », l'IRÉC propose de plafonner les contributions à 20 000 \$ à vie par cotisant.

Projet de société

La politique d'habitation permettrait aux ménages touchés d'économiser 14,6 milliards \$ en dépenses énergétiques en plus de créer 8000 emplois permanents et des retombées fiscales annuelles de 210 millions \$.

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) s'est réjouie que l'IRÉC ait attiré l'attention sur le secteur de l'habitation. De son côté, la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) a reçu la proposition de l'IRÉC en complémentarité avec son projet de résidences de soins de longue durée.

BIOMÉTHANISATION/SUITE DE LA PAGE 1

cheurs constatent un déficit d'information qui se double d'un déficit démocratique. « En plus d'être coûteuse, disent les chercheurs de l'IRÉC, Charles Provost et Robert Laplante, cette voie est susceptible d'avoir peu d'impact sur le développement économique local et même national dans la mesure où, pour l'essentiel, la technologie et l'expertise seraient importées. La voie du compostage mérite un examen approfondi, car il est difficile de comprendre la pertinence de la construction d'usines de biométhanisation alors que le procédé implique du compostage après un premier traitement ».

Deux études à venir

Une seconde note de recherche analysera les effets du programme sur la diminution des gaz à effet de serre (GES). Une troisième se penchera sur la logique et les déterminants économiques qui structurent les divers circuits possibles de valorisation de la matière organique ainsi que sur les enjeux de gouvernance soulevés par les contraintes et les exigences des filières économiques.

Un débat sur les ondes d'une radio à Québec a permis au chercheur Charles Provost de faire un résumé éclairant des enjeux. Voir les Actualités du 11 février 2014 sur le site de l'IRÉC.

1. PROVOST, Charles et Robert LAPLANTE. *Du flou dans les calculs, de l'eau dans le gaz*, rapport de recherche de l'IRÉC, octobre 2013, 39 p.

ANALYSE DU CASIQ AU 28 FÉVRIER 2014

L'IQ -30 connaît une hausse de 3,58 %

Au cours du mois de février 2014, l'IQ -30 a connu une hausse de 3,58 % pour clôturer à 1855,50. La valeur de 24 titres a augmenté et celle de six titres a baissé. Sept des huit secteurs de l'IQ -30 ont connu une hausse. La plus forte variation positive a été observée dans le secteur de la Santé avec une augmentation de 8,18 % alors qu'une baisse de 0,16 % a touché celui de la Consommation discrétionnaire.

Le titre de Laboratoires Paladin a eu la meilleure performance avec une forte hausse

de 14,56 %. À l'opposé, celui de la compagnie Bombardier a affiché une diminution 10,20 %.

Depuis le début de l'année, neuf des dix secteurs du TSX composé ont crû positivement alors que la variation totale fût de 4,32 %. La plus forte variation positive provient du secteur des Matériaux avec une croissance de 16,01 % depuis le début de l'année.

Pour des informations plus complètes, voir l'URL : [\[http://www.iq30-iq150.org\]](http://www.iq30-iq150.org)

Tableau comparatif des secteurs

Depuis vendredi 31 janvier 2014 au vendredi 28 février 2014

	IQ -30 (%)	TSX composé (%)
10- Énergie	-	4,34
15- Matériaux	5,54	6,36
20- Industrie	2,33	3,08
25- Consommation discrétionnaire	-0,16	1,36
30- Biens de consommation de base	4,28	3,22
35 - Santé	8,18	-0,79
40- Finance	3,97	4,15
45- Technologies de l'information	5,85	3,32
50- Télécommunications	3,29	-0,19
55- Services aux collectivités	-	-0,05
Variation	3,58	3,76

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ -30.

Tableau comparatif des secteurs de l'IQ-30 avec les secteurs de l'Indice composé S & P/TSX

Depuis le début de l'année au vendredi 28 février 2014

	IQ -30 (%)	TSX composé (%)
10- Énergie	-	3,47
15- Matériaux	49,68	16,01
20- Industrie	-1,17	2,23
25- Consommation discrétionnaire	-3,00	0,97
30- Biens de consommation de base	7,45	4,90
35 - Santé	24,10	10,40
40- Finance	-0,80	-0,28
45- Technologies de l'information	1,77	11,69
50- Télécommunications	5,00	0,58
55- Services aux collectivités	-	3,46
Variation	3,38	4,32

N.B. Le secteur de l'énergie, de la santé et des services aux collectivités ne sont pas représentés dans l'IQ -30.

IQ -30 : Les plus fortes hausses depuis le début de l'année

Société	Prix (\$) 31 déc. 2013	Prix (\$) 28 février 2014	Variation du titre %	Pondération (%) au 31 déc. 2013	Variation pondérée %
Osisko Exploration	4,71	7,05	49,68	2,24	1,11
Valeant Pharmaceuticals International	124,62	158,06	26,83	4,02	1,08
Alimentation Couche-Tard	79,88	87,26	9,24	5,88	0,54
Laboratoire Paladin	118,47	142,06	19,91	2,62	0,52
Saputo	48,39	54,64	19,92	3,74	0,48

L'habitation durable, une clé pour la reconversion écologique de l'économie

Dans le cadre des travaux de l'IRÉC sur le financement de la transition écologique, le secteur de l'habitation apparaît comme un important émetteur de gaz à effet de serre (GES). Par contre, il possède un potentiel élevé de création d'emplois, de retombées sociales bénéfiques pour de larges segments de la population et de nouveaux gains de productivité et d'innovation permettant une amélioration globale des systèmes de production des divers domaines associés à l'industrie de la construction. Mais comment financer cette reconversion? En tombant sur un document présentant le livret A¹ en France, le chercheur Gilles L. Bourque qui a réfléchi sur l'habitation² a imaginé une proposition qui tout en dotant le Québec d'un outil pour le financement de la reconversion verte ne pénalise pas l'épargnant et évite le gouffre financier appréhendé avec le développement fulgurant des CÉLI. Nous le remercions de nous avoir accordé cette entrevue.

« **P**our comprendre, dit-il, pourquoi nous avons publié un rapport de recherche sur l'habitation durable³, nous devons retourner au début de la démarche d'un groupe de travail de l'IRÉC sur le financement de la transition vers une économie durable ».

Un premier volet a établi la valeur économique du recours à l'électrification du transport collectif et évalué la mise en œuvre d'un plan global et la création d'un réseau national de transport collectif reposant sur la technologie du monorail⁴. « Nous avons également produit deux essais sur les enjeux liés à la problématique de la transition, poursuit-il. D'une part, une note d'intervention⁵ cernait quels seraient les principaux enjeux liés au lancement d'un

1. En France, le gouvernement accorde des prêts de long terme à taux privilégié pour la construction ou la rénovation des logements et le développement des grandes infrastructures urbaines. L'épargne dirigée vers ces prêts provient des particuliers qui ont la possibilité d'utiliser des comptes libres d'impôt. Cette exonération compense les taux d'intérêt plus faibles que reçoivent ces ménages pour leur épargne. Le principal compte exonéré d'impôt est le livret A.

2. BOURQUE, Gilles L. *Le logement au Québec : les tendances actuelles*, note d'intervention de l'IRÉC no 8, juillet 2011, 5 p.; BOURQUE, Gilles L. et Jacques CHAREST. *Logement social au Québec. La fin des conventions d'exploitation du fédéral*, note d'intervention de l'IRÉC no 18, mai 2012, 7 p.

3. Voir l'article à la page 1.

4. LAPLANTE, Robert, sous la dir. de. *L'électrification du transport collectif : un pas vers l'indépendance énergétique du Québec*, rapport de recherche de l'IRÉC, décembre 2010, 114 p.

vaste programme d'investissement pour se libérer du pétrole et s'engager dans la reconversion vers une économie verte; d'autre part, une autre note d'intervention⁶ paraissait sur les nouvelles contraintes internationales qui s'imposent dans la plupart des États développés de revenir à des politiques industrielles plus ciblées pour soutenir une reconfiguration du modèle productif, dans la foulée des parts de marché croissantes prises par les pays émergents ».

Coûts de la reconversion écologique de l'économie

En utilisant la règle simple du 1 % du PIB annuel proposée par Nicholas Stern sur une période de 20 ans, le groupe de travail a estimé le coût entre 90 et 100 milliards \$ pour la reconversion de l'économie du Québec. « Pour mobiliser une telle somme de capitaux, il était évident dans notre esprit que le Québec devrait innover pour sortir du cercle vicieux des innovations financières des récentes années et des ornières d'une gestion opaque des actifs provenant d'une épargne de masse de la géné-

5. BOURQUE, Gilles L. et Robert LAPLANTE.

Épargne et investissement : quelques enjeux autour de la reconversion vers une économie verte, note d'intervention de l'IRÉC no 3, février 2011, 4 p.

6. BOURQUE, Gilles L. *Le renouveau des politiques industrielles : de la restructuration industrielle à la reconversion écologique*, note d'intervention de l'IRÉC no 9, août 2011, 5 p.



Gilles L. Bourque, chercheur à l'IRÉC.

ration des baby-boomers », explique Gilles L. Bourque.

Le groupe de recherche a identifié plusieurs solutions abordées par plusieurs pays dont la France, des organisations économiques multilatérales dont l'OCDE ou des mouvements sociaux dont la Confédération européenne des syndicats ou la Fondation pour la nature et l'homme. « Avec une intervention publique adaptée et ciblée, il nous est apparu dit le chercheur, qu'investir dans la transition puisse être rentable, pour la société comme

pour l'individu, qu'il soit investisseur institutionnel, investisseur particulier, intermédiaire financier, épargnant salarié ou chef d'entreprise ».

Pourquoi l'habitation durable

Dans une autre étape du travail, les chercheurs ont identifié les trois principaux secteurs producteurs de GES soit le transport, l'énergie et le bâti. « En approfondissant notre réflexion sur l'habitation, nous nous sommes aperçus qu'une politique nationale de l'habitation, par ses objectifs, ses standards et son ouverture à l'innovation, peut contribuer à induire des transformations dans les secteurs industriels qui y sont associés (construction, matériaux, équipements, etc.) de manière à créer des synergies qui se traduiront matière de création d'emplois et de développement de créneaux d'excellence au Québec. On trouve dans l'habitation un potentiel élevé de nouveaux gains de productivité et d'innovation qui

permettraient une amélioration globale des systèmes de production des divers domaines associés à l'industrie de la construction. L'investissement public doit pouvoir créer des effets d'émulation et d'entraînement. De plus, en ce qui a trait aux GES, nous avons constaté que les modifications récentes au Code de construction, inspirées de la certification Novoclimat, devraient permettre d'améliorer d'environ 25 % la performance des nouveaux bâtiments. Nous sommes d'avis qu'il faut poursuivre cet effort ».

En lien avec la nécessité d'innover pour financer la reconversion, Gilles Bourque, s'inspirant du Livre A en France, a imaginé une solution pour remplacer le compte d'épargne libre d'impôt créé par le gouvernement fédéral par une version québécoise destinée au financement d'une nouvelle politique d'habitation.

Soulignons que l'IRÉC a produit un résumé sous forme de Questions & Réponses afin de faciliter la compréhension de la proposition. Il est aussi possible de lire quelques articles de la couverture médiatique Voir l'Actualité du 18 février 2014 sur le site de l'IRÉC.

Gilles Bourque a aussi écrit une lettre ouverte percutante en réponse à un article d'un chroniqueur de La Presse. Voir l'Actualité du 3 mars 2014 sur le site de l'IRÉC.

PLACEMENT RESPONSABLE

C'est 33,1 % des actifs totaux sous gestion

Les actifs du placement responsable sont de 274,5 milliards \$, ce qui représente 33,1 % des actifs totaux sous gestion au Québec. La part du placement responsable au Québec est entre celle du Canada (20 %) et celle des pays européens (49 %). Voilà une des conclusions du premier volet du portrait de la finance socialement responsable au Québec¹.

Cette représentation du placement responsable est due à l'ampleur de ces pratiques chez les caisses de retraite ainsi que, dans une proportion moindre, chez les sociétés de gestion.

Gilles L. Bourque et Marguerite Mendell ont travaillé à ce portrait 2013 de la finance responsable pour le compte de CAP Finance, de l'Institut Polanyi et de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). Un deuxième volet portant sur les pratiques du capital de développement et de la finance solidaire sera produit par l'équipe de CAP finance. Voir l'Actualité du 24 mars 2014 sur le site de l'IRÉC

1. BOURQUE, Gilles L et Johanne BÉRARD. *Portrait 2013 de la finance responsable au Québec, volet placement responsable*, rapport de recherche de l'IRÉC, mars 2014, 28 p.

ÉLECTIONS 2014

Enjeux économiques en quinze graphiques

À l'occasion des élections québécoises 2014, l'IRÉC a produit un document très utile et facile d'accès. Il présente à partir d'une quinzaine de graphiques les principaux enjeux économiques auxquels sera confronté le parti politique qui sera élu le 7 avril.

Chaque graphique est accompagné d'une réflexion sur les risques qu'ils représentent et les politiques à mettre en œuvre pour les éviter.

On peut consulter la note et aussi accéder directement à chaque graphique en cliquant sur le titre dans l'Actualité du 11 mars 2014 sur le site de l'IRÉC.

L'AVENIR DE LA RETRAITE

Renforcer la concertation

Lors d'une journée d'étude en janvier 2014 sur l'avenir de la retraite au Québec¹, les partenaires présents a établi un constat commun, soit celui de renforcer les initiatives de concertation. « Il faut éviter les stratégies qui affaiblissent le système, renforcer les initiatives basées sur la concertation, améliorer la couverture retraite et faire la promotion des innovations qui augmenteront l'autonomie financière et sociale des individus par des solutions collectives », ont expliqué Frédéric Hanin, chargé de projet à l'IRÉC et Éloi Lafontaine-Beaumier, président de Force Jeunesse.

Un bien public

Pour les participants, l'expertise sur le système de retraite est un « bien public » qui doit demeurer accessible pour les participants aux régimes de retraite et les organisations concernées. « C'est un investissement bénéfique, structurant et "rentable" afin d'éviter l'augmentation de la judiciarisation de la régulation des régimes de retraite », disent-ils.

Les autres pistes de solutions abordées touchaient la pénibilité du travail, la définition des responsabilités des employeurs, la coordination du régime public et ses régimes privés et enfin l'amélioration de la couverture retraite par des régimes sectoriels. Voir l'Actualité du 27 février 2014 sur le site de l'IRÉC.

1. HANIN, Frédéric et Josée CÔTÉ. *L'avenir de la retraite au Québec : quel héritage laissera-t-on?* note de recherche de l'IRÉC, février 2014, 4 p.

Nouvelles brèves

L'IRÉC est de plus en plus présent dans l'espace public. Consultez le site de l'IRÉC. Voici quelques exemples :

- 16 janvier 2014 Conférence sur le monorail devant la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie;
- 17 janvier 2014 Entrevue sur l'accapement des terres à La Semaine verte à la télévision de Radio-Canada;
- 20 janvier 2014 Entrevue sur l'électrification des transports et l'économie du Québec à la radio CKIA, 88,3 de Québec;
- 30 janvier 2014 Entrevue sur la biométhanisation à Radio-Canada radio à Québec et le 10 février à la station de radio 93 FM à Québec;
- 19 février 2014 Entrevue sur les régimes de retraite à CKIA, 88,3 de Québec;
- 26 février 2014 Conférence « Des perspectives structurantes, des enjeux majeurs » à Fondation;
- 14 mars 2014 Article sur la retraite dans la revue Relations;
- 19 mars 2014 Robert Laplante participe au Club Écono de RDI Économie;
- 20 mars 2014 Débat sur la retraite à MA tv à Montréal;
- 20 mars 2014 Conférence « Les défis de l'agriculture » devant l'Ordre des agronomes, sections de Montréal – Rive-Sud et de Saint-Hyacinthe;
- 24 mars 2014 Débat sur les enjeux énergétiques du Québec organisé par la revue Relations à Montréal;
- 26 mars 2014 Conférence sur l'électrification des transports au Cégep de St-Jérôme.

BULLETIN DE L'IRÉC

Bulletin d'information de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) à l'intention des Amis de l'IRÉC/Numéro 37

1030, rue Beaubien Est, bureau 103
Montréal, Québec H2S 1T4

Tél. (514) 380-8916/Télocopieur : (514) 380-8918

secretariat@irec.net/ www.irec.net

Directeur général de l'IRÉC : Robert Laplante

Responsable du bulletin : André Laplante
(514) 380-8916 poste 21
andrelaplante@irec.net

Collaboration : Frédéric Farrugia
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec